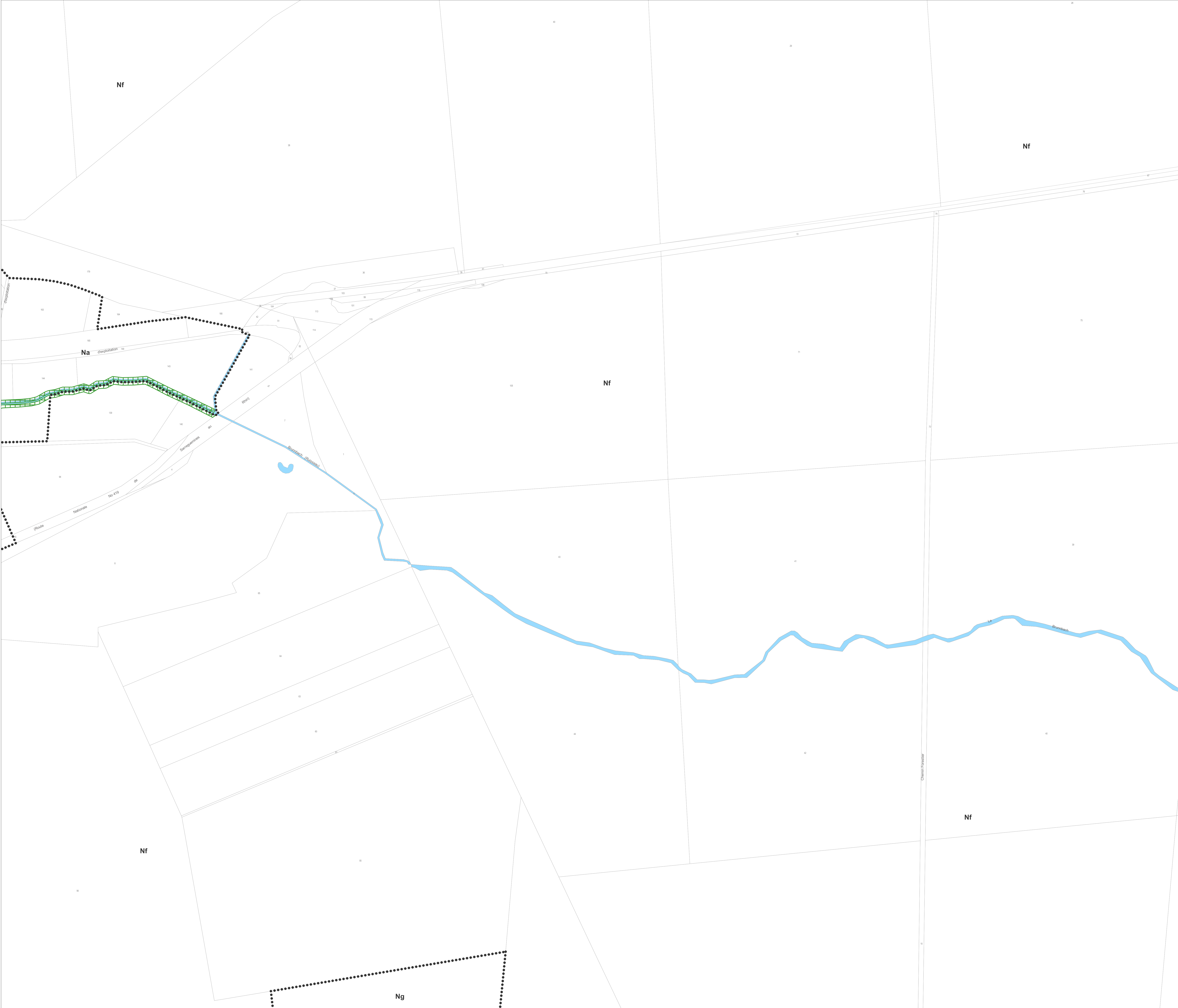




DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
- UBa 7mET désignation de la zone

Les emplacements réservés

- [X] emplacement réservé
- [BAT 03] numéro d'opération

Les prescriptions

- [] bâtiment de valeur patrimoniale
- [] bâtiment remarquable de type 1
- [] bâtiment remarquable de type 2
- [] bâtiment remarquable de type 3
- [] bâtiment remarquable de type 4
- [X] emplacement réservé
- [] espace boisé classé à conserver ou à créer
- [] espace planté à conserver ou à créer
- [] élément de paysage à préserver
- [] orientations d'aménagement et de programmation
- [] ensemble urbain cohérent
- [] autre secteur de mixité sociale
- [] périmètre d'attente de projet d'aménagement global

- [] secteur entrée de vieux village
- [] alignement d'arbres
- [] cortège végétal à préserver ou à créer
- [] marge de reculem
- [] ligne de construction
- [] façade remarquable
- [] clôture soumise à dispositions particulières
- [] mur de clôture et porche remarquable
- [] linéaire commercial et de service
- [] arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
- [] élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2025 - DROITS RÉSERVÉS)

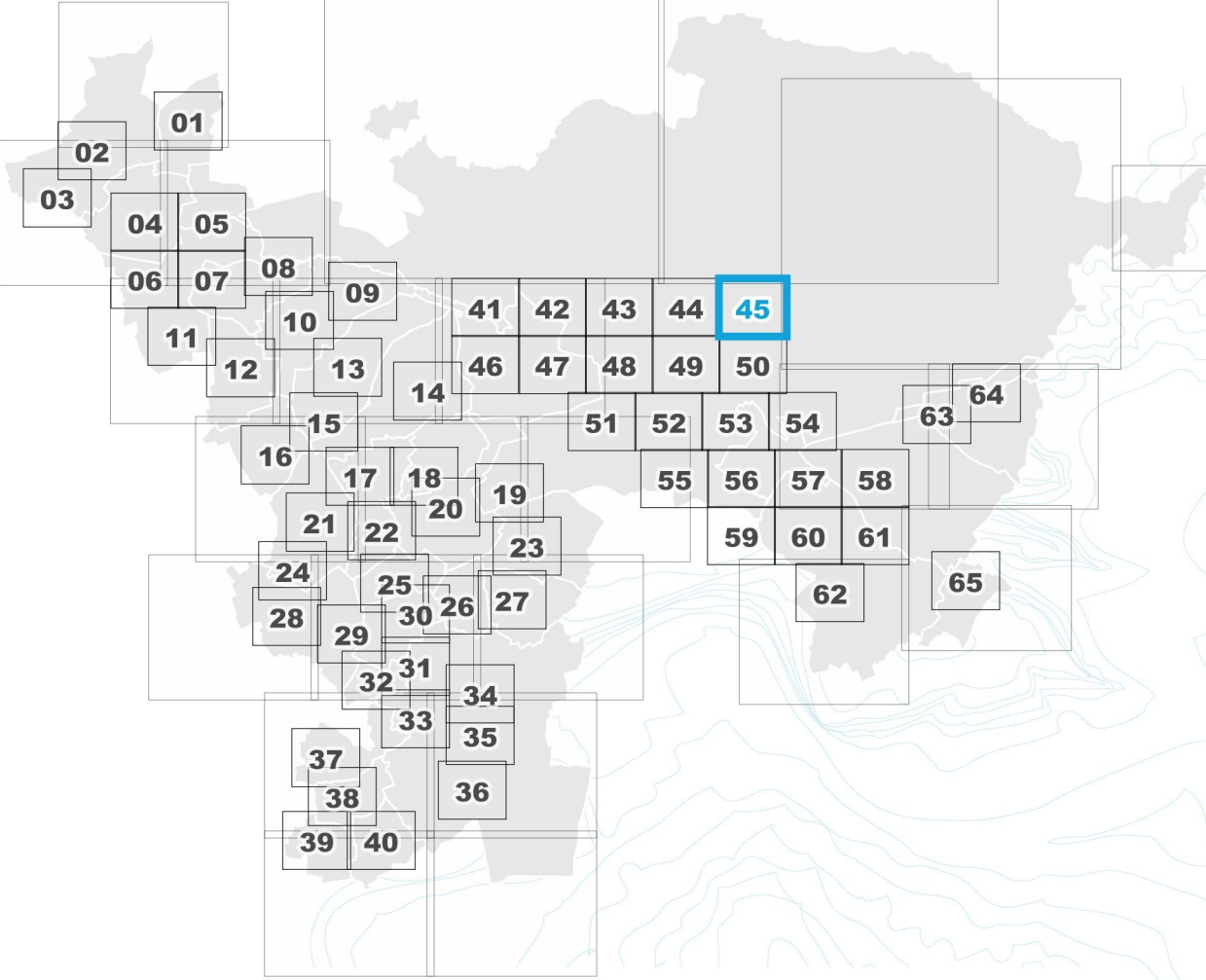
- + + + limite communale
- [] bâtiment
- [] parcelle
- [] hydrographie

Les informations

- [X] ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral
- [] réseau ferré (IGN Bd Topo 2025)

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE Planche n° 45 Haguenau

PLUi Approuvé 11 Décembre 2025 Échelle : 1 / 2 000 ème